



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 29/01/2024

**Manifestation des agriculteurs : déviations et itinéraires conseillés en Meurthe-et-Moselle
Mardi 30 janvier 2024**

Des actions revendicatives des agriculteurs, sous formes de points de blocage sur les voies d'autoroute, sont organisées ce mardi 30 janvier 2024 à compter de 9h00 en Meurthe-et-Moselle.

Afin d'assurer une meilleure fluidité du trafic, des déviations sont mises en place par les services de l'État. Elles sont détaillées dans le registre des actes administratifs de la préfecture.

Secteur Pont-à-Mousson :

A31 - La circulation de tous les véhicules est interdite le mardi 30 janvier 2024 à partir de 9h00 jusqu'à la fin de la manifestation, dans le sens de circulation de Nancy vers Metz, entre le diffuseur 25 (Belleville) et le diffuseur 28 (Lesménils) de l'A31, et dans le sens Metz vers Nancy, entre les diffuseurs 28 et 26 (jonction A31/A313).

L'aire de service de Loisy (sens Nancy→Metz) et l'aire de repos de Lesménils (sens Metz→Nancy) seront fermées (entrées et sorties) à partir de 8h00.

Déviation :

- sens Nancy => Metz : Sortie obligatoire au diffuseur 25, sortie «Belleville», suivre la route de Millery (D40b), puis D657 direction Pont-à-Mousson, puis D958a, D958, D952, D910b, D910 et reprise de l'A31 par le diffuseur 28 de Lesménils.

- sens Metz => Nancy : Sortie obligatoire au diffuseur 28, sortie « Pont-à-Mousson », prise de la D910, D910b, D952, D958, D958a, D657 direction Dieulouard et reprise de l'A31 par le diffuseur 25 de Belleville.

Entre le giratoire de la zone d'activités d'Atton, sur la D120, et le croisement à l'entrée d'Atton, entre les rues de Nomeny et de Morville, la préfecture pourrait fermer la circulation dans les deux sens.

Secteur Saint-Nicolas-de-Port – Ville-en-Vermois :

A33 – La circulation sera interrompue dans les deux sens entre les diffuseurs 3 (Fléville) à 7 (Hudiviller).

Déviation :

Sens Nancy => Strasbourg : Sortie obligatoire au diffuseur 3 de l'A33 (Fléville), demi-tour au niveau de l'échangeur, puis prise de l'A330 et RN57 en direction d'Epinal, jusqu'au diffuseur RN57/D9 sur la commune de Laneuveville-devant-Bayon, prendre la sortie « Bayon Haroué ». Prendre la D9 en direction Bayon, puis Xermaménil, puis D914 vers Lunéville et reprise de la N4 à hauteur du diffuseur de Chauffontaine en direction Strasbourg.

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



Préfet de Meurthe-et-Moselle

Sens Strasbourg => Nancy : Sortie obligatoire au diffuseur 7 de l'A33 (Hudiviller), sortie « Dombasle Varangéville », prise de la D400, en direction de Dombasle-sur-Meurthe, puis D2 à Saint Nicolas de Port en direction de Nancy.

Secteur de Bréhain-la-Cour :

A30/RN52 - Fermeture des bretelles d'entrée, dans les deux sens de circulation, des diffuseurs de Boulange (57) à Villers-la-Montagne.

Déviations :

Sens Metz => Belgique : Sortie obligatoire de l'A30 au diffuseur 6 de l'A30 (Boulange 57), sortie «Tressange Havange», prise de la D14 en direction de Thionville et prise de l'A31 au niveau de l'échangeur 43 en direction Luxembourg.

Sens Belgique => Metz : Sortie obligatoire au diffuseur de Villers-la-Montagne, prise de la D26b, D952, D17 en direction de Cutry, puis D18 vers Beuville, puis D643 vers Landres. A Landres, prise de la D156 vers Audun-le-Roman, puis D906 vers Aumetz, prise de l'A30 au niveau du diffuseur 7 d'Aumetz, en direction Metz.

Le centre opérationnel départemental sera activé, dès demain 8h30, sous l'autorité de Françoise SOULIMAN, préfet de Meurthe-et-Moselle, afin de suivre la situation et de coordonner les services de l'État impactés par cette journée d'action.

Le préfet recommande très fortement aux automobilistes, dans la mesure du possible d'avancer ou de retarder leurs déplacements et les encourage à suivre l'évolution de la situation depuis les comptes officiels des réseaux sociaux de la préfecture. **De très fortes perturbations sont attendues.**

Contacts presse :

Astreinte communication – 06 33 82 55 48

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



Préfet de Meurthe-et-Moselle